

Plaidoyer



Plaidoyer pour une élection présidentielle antisexiste

22 impératifs pour un quinquennat féministe

Le sexisme est l'obstacle majeur à l'égalité entre les femmes et les hommes. En hiérarchisant les membres de notre société selon leur sexe, il entrave la liberté des femmes et multiplie les obstacles à chaque étape de leur vie privée et professionnelle.

Nous élirons en 2022 la femme ou l'homme qui devra présider aux destinées de notre pays pour les 5 prochaines années. Pour que cette présidence soit celle de la fin des inégalités entre les femmes et les hommes, nous, collectif Ensemble contre le sexisme, appelons les candidats et les candidates à l'élection présidentielle à s'engager sur nos 22 leviers contre le sexisme.

Éducation : l'égalité de la petite enfance au baccalauréat

1. Imposer une juste représentation des femmes et des hommes dans les programmes et les manuels scolaires, notamment en rendant visibles des femmes remarquables, et poursuivre l'intégration de la question de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes dans l'enseignement primaire et secondaire, sous peine de sanctions
2. Mettre en place un brevet égalité au niveau du primaire et du secondaire certifiant l'apprentissage de la notion de consentement et de la lutte contre les inégalités entre les filles et les garçons
3. Faciliter l'accès des filles aux formations scientifiques et techniques en luttant contre les discriminations et les stéréotypes de sexe dans l'orientation, en leur garantissant une information claire sur les débouchés professionnels, et en leur réservant des places via une formule de quotas si nécessaire
4. Généraliser le dispositif des référent-es égalité dans l'ensemble des établissements d'éducation et d'enseignement supérieur, publics comme privés ; et leur donner les moyens requis à l'exercice de cette mission (par le biais d'une décharge dédiée et suffisante ainsi que par la mise en place d'une cellule d'accompagnement et de prévention des violences sexuelles et sexistes)

Lutte contre les violences patriarcales : la sécurité, un droit de toutes

5. Consacrer enfin un minimum d'un milliard d'euros à la lutte contre les violences faites aux femmes : formation des professionnel-les, hébergement, accueil, orientation, prévention, éloignement du conjoint violent, accompagnement juridique, médical et psychologique des victimes quel que soit leur âge, etc.
6. Organiser chaque 25 novembre un bilan gouvernemental des actions menées durant l'année écoulée afin que la politique publique soit évaluée au plus près des besoins et réadapter en conséquence les mesures en les finançant de manière suffisante

Travail : faire du monde professionnel une zone sans sexisme

7. Rendre obligatoire dans les entreprises et les fonctions publiques un programme d'actions interne contre le sexisme en milieu professionnel (formation des salarié·es et des agent·es, budget dédié) et donner sa pleine mesure à la négociation collective sur l'égalité professionnelle dans les entreprises, en liant plus étroitement cet exercice à celui de l'index sur l'égalité salariale, et en faisant progresser la mixité dans l'ensemble des métiers majoritairement occupés par les femmes ou les hommes
8. Assurer l'égalité salariale à poste de travail et à valeur égale, en refondant le système des classifications, négociées par les branches, et fournir annuellement un rapport au Parlement sur l'équité en matière de rémunérations
9. Exiger la parité pour tous les postes à responsabilités et instaurer des sanctions financières effectives, abondant un fonds dédié à l'égalité professionnelle, dans tous les secteurs privés comme publics (sport, culture, entreprises, etc.)
10. Élargir à 28 jours le caractère obligatoire du congé paternité afin de favoriser dès la naissance de l'enfant le partage des tâches parentales à égalité entre les parents

Santé : des droits spécifiques et protégés

11. Instituer un financement dédié à la recherche sur les spécificités à raison du sexe et du genre de la santé des femmes, à la fois en matière de prévention et de traitement
12. Rembourser intégralement toutes les contraceptions et garantir le délai d'accès de 14 semaines de grossesse pour l'IVG

Culture : le patrimoine a droit de cité

13. Inscrire le patrimoine, au même titre que le patrimoine, dans les programmes scolaires et universitaires et dans l'espace public, et en particulier lors des journées européennes dites du patrimoine
14. Renforcer les dispositions légales sur la lutte contre les stéréotypes et le sexisme dans l'audiovisuel (parité des expertises dans les médias, lutte contre l'âgisme et amélioration de la représentation des femmes de plus de 50 ans, en particulier dans les fictions, présence des femmes aux heures de grande écoute) et ajouter le secteur du numérique aux compétences du CSA en ce qui concerne la représentation des femmes

Sport : des jeux olympiques égalitaires pour le sport de demain

15. Faire de la France, qui va accueillir les jeux Olympiques de 2024, la vitrine d'une politique sportive promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes en développant la mixité dans la pratique du sport, dans l'encadrement, et dans l'accès aux responsabilités pour toutes et tous

Communication : l'écriture au service de la visibilité de tous·tes

16. Utiliser l'écriture égalitaire dans toutes les communications publiques pour lutter contre l'invisibilité des femmes dans le langage

Finances publiques : généraliser le principe de l'égaconditionnalité et déconjugaliser notre système fiscal

17. Garantir que pas un centime d'argent public ne soit distribué sans contrepartie en matière d'égalité entre les femmes et les hommes : financement de la création, plans de relance, marchés publics, etc.
18. Réformer le système fiscal et social qui actuellement pénalise en particulier les femmes en couple à faibles ou sans revenus et les mères séparées (déconjugalisation de l'AAH, de l'ASF, réforme de l'impôt sur le revenu, etc.)

La France dans le monde : mettre la diplomatie et la construction européenne au service de l'égalité des sexes

19. Inscrire le droit à l'avortement dans les droits fondamentaux de l'UE
20. Défendre la clause de l'europeenne la plus favorisée
21. Augmenter le nombre et la proportion de ministères et institutions ayant décliné leur feuille de route sur la diplomatie féministe et le nombre de mesures en faveur de l'égalité et des droits des femmes adoptées dans des pays ou institutions partenaires

Vie publique : garantir le partage du pouvoir entre les femmes et les hommes

22. Partager le pouvoir au sein de l'exécutif des collectivités territoriales en imposant l'élection d'un binôme paritaire à leur tête (maire et 1^{er} ou 1^{ère} adjoint·e, président·e et 1^{er} ou 1^{ère} vice-présidente)

Nos 22 leviers sont issus de l'expertise de notre collectif dans tous les milieux qui font la vie sociale, culturelle, associative, professionnelle et politique de notre société. Ni ambitions en l'air ni incantations, il s'agit de solutions concrètes pour faire du quinquennat 2022-2027 celui de l'éradication du sexisme.

La journée nationale contre le sexisme, organisée chaque année le 25 janvier par notre collectif, permettra de les suivre et d'en évaluer l'application.

Candidats et candidates à l'élection présidentielle, nous vous invitons à affirmer votre engagement pour la cause des femmes en reprenant les 22 impératifs contre le sexisme et en soutenant la création d'une journée nationale de mobilisation annuelle contre le sexisme.

Contact presse : Yseline FOURTIC-DUTARDE – 06 59 39 14 84